



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du : vendredi 15 décembre 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS

27635057 – MORANGIS CHILLY F.C. 1 / IGNY A.F.C. du 07/01/2024

En raison d'un match en retard à jouer le 07/01/2024 pour IGNY AFC, ce match aura lieu le Mercredi 10 JANVIER 2024 à 20H (date butoir).

Transmis à la C.R.T.I.S. pour le classement de l'éclairage.

SENIORS – CHAMPIONNAT

25925659 PANTIN OFC / GARGES LES GONESSE FCM du 17/12/2023 (R3/D)

Reprise de dossier.

La Commission,

Après avoir pris connaissance du Courriel d'OFC PANTIN accompagnée d'une attestation de GAGNY FC et de la Mairie de GAGNY indiquant le prêt du terrain synthétique du stade Jean Bouin à GAGNY,

Considérant qu'il est mentionné un changement d'horaire pour un coup d'envoi à 18h00,

Considérant que l'éclairage du terrain synthétique du stade Jean Bouin n'est pas classé ce qui ne permet pas de faire de matchs de compétitions officielles en nocturne,

Par ces motifs,

retire le match de l'agenda (match reporté sans date) et statuera lors de sa réunion du mardi 19 décembre 2023.

25922178 US PALAISEAU / GRIGNY US du 17/12/2023 (R2/A)

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 25922178 GRIGNY US / PALAISEAU US le 17/12/2023

Retour – 25922304 PALAISEAU US / GRIGNY US le 28/04/2024

Accord de la Commission.

25921604 IGNY AFC 1 / STE GENEVIEVE FC 2 du 17/12/2023 (R2/B)

Terrain impraticable.

La Commission reporte ce match au 07/01/2024.

26768927 CESSON VERT ST DENIS / LINAS MONTHLERY du 17/12/2023 (R3/B)

Terrain impraticable.

La Commission reporte ce match au 07 janvier 2024.

U20 – CHAMPIONNAT

25884942 – ISSY LES MX / VILLENEUVE LA GARENNE du 17/12/2023 (R3/D)

La Commission accuse bonne réception de l'attestation de la Mairie d'Issy les Moulineaux et reporte la rencontre au 07/01/2024.

25884671 – PANTIN OFC / GAGNY FC du 17/12/2023 (R3/A)

La Commission prend connaissance de la demande de report de GAGNY FC suite à des « difficultés matérielles de transports ».

Au vu du motif indiqué, la Commission ne peut répondre favorablement à cette demande et maintient la rencontre au 17/12/2024.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

27553401 – VERSAILLES 78 FC / BRETIGNY FCS du 07/01/2024

Demande de BRETIGNY FCS pour avancer la rencontre au 21/12/2023 à 20h30. Accord du club adverse. Accord de la Commission.

U18 – CHAMPIONNAT

25904785 PALAISEAU US / VERSAILLES 78 FC du 17/12/2023 (R1)

Terrain impraticable.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

U17 – CHAMPIONNAT

25901571 PALAISEAU US / VERSAILLES 78 FC du 17/12/2023 (R1)

Terrain impraticable.

La Commission reporte ce match au 07 janvier 2024.

25904226 COSMO TAVERNY 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 17/12/2023 (R2/D)

Demande d'inversion de COSMO TAVERNY avec accord de CERGY PONTOISE FC.

Les rencontres deviennent :

Aller 25904226 CERGY PONTOISE FC 1 / COSMO TAVERNY du 17/12/2023
Retour 25904266 COSMO TAVERNY 1 / CERGY PONTOISE FC 1 le 28/04/2024
Accord de la Commission.

U16 - CHAMPIONNAT**25893879 JEUNES AUBERVILLIERS 1 / SENART MOISSY 1 du 17/12/2023 (R1)**

Reprise de dossier.

Match fixé à 16h45 sur le stade André Karman à AUBERVILLIERS.

Courriel de SENART MOISSY indiquant avoir refusé cette demande de changement d'heure et indiquant toutes les difficultés résultant de cet horaire tardif,

Considérant la réouverture prochaine du stade du Dr Pieyre à AUBERVILLIERS,

Par ces motifs,

. reporte ce match au 07 janvier 2023.

25891855 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / AUBERVILLIERS C. 1 du 17/12/2023 (R3/B)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de changement horaire de VILLEMOMBLE SPORTS pour jouer à 12h30,

Considérant que le club d'AUBERVILLIERS FCM n'a pas donné son accord pour ce changement horaire,

Considérant que la demande de VILLEMOMBLE SPORTS a été faite le 14/12/2023 soit 3 jours avant le match ce qui nécessite l'accord de l'adversaire pour valider le changement horaire,

Par ces motifs,

Reporte ce match à une date ultérieure et invite le club de VILLEMOMBLE SPORTS à être vigilant sur la planification de ses matches à domicile pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

CDM – CHAMPIONNAT**25883106 ARPAJONNAIS / PORTO LA PORTUGAISE du 17/12/2023 (R2/B)**

Terrain impraticable.

La Commission reporte ce match au 07 janvier 2024.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**25882280 PAYS DE FONTAINBLEAU / US AVONNAISE du 17/12/2023 (R3/C)**

Courriel de PAYS DE FONTAINBLEAU informant de son forfait.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de l'équipe de PAYS DE FONTAINBLEAU.